

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements..... 01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 101 - page 2212

10 - Aube

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Bar-sur-Aube.

SOCIÉTÉ DE CHASSE DES VADRAGONS DU HAUT GUÉ.

Objet : défense de la vie sauvage dans la civilisation moderne en regroupant les agriculteurs propriétaires, les détenteurs de droit de chasse ainsi que les titulaires du permis de chasser habitant la commune et les non-résidents qui y seraient admis ; elle a pour but : de promouvoir des règles communes d'aménagement et de gestion des espèces sauvages sur les territoires contrôlés par ses membres, d'étudier les modes de chasse les plus aptes à permettre la mise en oeuvre de ces règles, ainsi que les projets d'aménagement du territoire de chasse, dans le but d'assurer la subsistance et la sauvegarde des différentes espèces de gibier, fixer annuellement, par espèce et à la majorité des voix, les jours de chasse autorisés, ainsi que les dates d'ouverture et de fermeture compatibles avec les effectifs gibier dans le respect de l'arrêté d'ouverture et de fermeture de la chasse dans l'Aube, défendre les intérêts de ses membres et aider les agents assermentés pour réprimer le braconnage.

Siège social : 19, rue des poiriers noirs, 10500 Juzanvigny.

Date de la déclaration : 29 avril 2014.